

ALLIANCE, PROTECTION ET TUTELLE

Les manifestations du colonialisme dans les relations avec les Autochtones

La Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone sollicite des propositions de communications pour son colloque annuel intitulé : « Alliance, protection et tutelle : les manifestations du colonialisme dans les relations avec les Autochtones », qui se tiendra à l'Université du Québec à Montréal du 28 au 30 avril 2010.

L'alliance est devenue au cours des dernières années l'un des paradigmes dominants dans les études sur l'histoire des relations entre les Autochtones et les puissances coloniales. La mise en œuvre de ce paradigme a certes permis d'immenses progrès dans notre connaissance de l'histoire des Premières Nations, mais elle a aussi eu des conséquences moins heureuses, comme celle d'enrober le discours historique d'une forte dose de rectitude politique. Si l'alliance est un outil conceptuel utile dans le contexte politique actuel, car elle met en valeur l'autonomie des Premières Nations, elle néglige ou tend à camoufler la logique coloniale qui a été, et demeure encore, à l'œuvre dans ces rapports.

Ainsi, dans la pratique coloniale française et britannique, l'alliance n'exclut pas la mise en place d'une logique de tutelle. Si le XIX^e siècle marque une étape déterminante dans le processus ayant conduit à l'assujettissement des populations autochtones, tout ne bascule pas subitement à partir de ce moment. L'alliance et la tutelle sont-elles vraiment des réalités mutuellement exclusives ? En fait, l'assujettissement des Amérindiens est un long processus, qui repose sur une logique coloniale présente dès les premiers moments du contact. Ce colloque se propose en somme d'examiner les différentes manifestations de l'expérience coloniale en rapport avec les Autochtones pour évaluer si des modèles de relations que l'on présente souvent comme des réalités fondamentalement opposées ne participent pas d'une même logique visant l'insertion des Autochtones dans un nouvel ordre politique.

Nous encourageons les propositions de communication abordant ces questions dans une approche historique, mais nous souhaitons aussi ouvrir le questionnement aux réalités contemporaines, que ce soit dans une perspective anthropologique, politique, juridique, économique, géographique ou même philosophique. Dans quelles mesures, par exemple, les orientations contemporaines de la politique autochtone, au Canada, mais aussi dans d'autres régions du monde (Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique...), prolongent-elles la logique coloniale, sous d'autres formes ? La jurisprudence récente relative aux Autochtones, qui représente certes un progrès dans la reconnaissance de leurs droits, ne demeure-t-elle pas profondément inscrite dans une perspective coloniale ? Comment le discours anthropologique a-t-il été marqué par le passé colonial et s'en démarque-t-il ? etc.

Dans le but d'orienter les propositions, voici une liste des thématiques qui pourraient être abordées lors de ce colloque :

- les alliances avec les Autochtones : leur nature, leur évolution, leurs transformations ;
- les alliances et les rapports de pouvoir socio-économiques qui leur sont inhérents ;
- alliances et transferts culturels : les outils du colonialisme (éducation, agriculture, religion, langue, etc.) ;
- les manifestations extraétatiques du colonialisme (individus, compagnies, institutions religieuses) ;
- l'évolution de la jurisprudence relative aux Autochtones et ses liens avec le passé colonial ;

- le développement d'une logique de protection dans les relations avec les Autochtones et sa signification ;
- le développement d'une politique indienne centrée sur la tutelle.

Il s'agit ici de suggestions et nous demeurons ouverts à d'autres propositions qui pourraient se rattacher au thème central.

Conçu comme une tribune pour la relève en études autochtones, ce colloque est réservé aux « jeunes chercheurs », catégorie qui englobe ici :

- les étudiants à la maîtrise ayant complété leur mémoire ou dont les recherches sont suffisamment avancées pour en faire une présentation formelle ;
- les étudiants au doctorat ;
- les stagiaires postdoctoraux ;
- les chercheurs qui ont terminé leur doctorat depuis moins de dix ans.

Les propositions de communication doivent nous être acheminées au plus tard le 15 février par courrier électronique, à l'adresse suivante : chaire.autochtone@uqam.ca.

Les candidat(e)s prendront soin de préciser le titre de leur communication et de fournir un résumé (maximum 400 mots) qui présentera notamment la problématique centrale de la communication. Ils y joindront aussi un CV, en indiquant leur niveau de scolarité, leurs coordonnées complètes et le nom de leur directeur ou directrice de recherche dans le cas des étudiant(e)s à la maîtrise ou au doctorat. Veuillez noter que les communications devront présenter des résultats de recherche concrets et non seulement des projets de recherche.

Pour plus d'informations, communiquez avec Maxime Gohier, coordonnateur de la Chaire, à l'adresse électronique mentionnée plus haut ou encore par téléphone au (514)-987-3000, poste 8278.

Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone

Département d'histoire
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-Ville
Montréal (Qc) Canada H3C 3P8
Téléphone : (514) 987-3000, poste 8278
Télécopieur : (514) 987-7813
Courrier électronique : chaire.autochtone@uqam.ca
Site Internet : www.territoireautochtone.uqam.ca